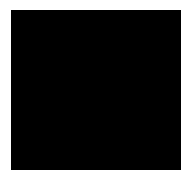


Mgr Mutsaerts ne comprend pas les responsa

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 15 janvier 2022

ère anglophone Rorate Caeli publie [un nouveau texte de Mgr Robert Mutsaerts, évêque auxiliaire de Bois-le-Duc \(Den bosch\) aux Pays-Bas sur les responsa romaines](#). [Comme pour son texte sur le Motu Proprio](#), Mgr Mutsaert s'inquiète de la perte de confiance des catholiques envers la parole du Pape et du Saint-Siège.

Mais les nouvelles de Rome ne me remontent pas le moral non plus. Le Vatican nous réservait un curieux cadeau de Noël. Les réponses de la Congrégation pour le Culte divin aux questions sur l'interprétation pratique du motu proprio Traditionis custodes ont durci le front entre le Vatican et les traditionalistes. Une impatience à peine dissimulée de tirer enfin un trait sur la question de « l'ancienne messe » transparaît dans tout le style du texte. Le texte très agressif n'est pas seulement une rupture avec la "réforme de la réforme" voulue par le pape Benoît XVI, mais aussi un faux pas pastoral. Le "Pape de la miséricorde" montre peu de miséricorde pour ceux qui embrassent la messe latine traditionnelle. La perte de confiance affecte non seulement les traditionalistes eux-mêmes, mais augmente également l'incertitude des fidèles. Si ce qui était recommandé hier ne s'applique plus aujourd'hui, alors rien n'est plus sûr.

Ce que cela signifie pour la Fraternité Saint-Pierre, par exemple, n'est pas clair. La curieuse conséquence de l'injonction papale est que les communautés unies à Rome qui célèbrent la messe antique ne seraient plus autorisées à administrer le sacrement de la confession, mais les fidèles peuvent toujours le recevoir valablement de la Fraternité Saint-Pie X. Il en va de même pour le sacrement de mariage. Et pourquoi faut-il approuver explicitement les documents de Vatican II pour être autorisé à célébrer la messe antique dans des cas exceptionnels ? On ne demande certainement pas à ceux qui célèbrent le nouvel Ordo - j'en fais partie - d'accepter le Concile de Trente. Ou tout ce qui existait avant Vatican II a-t-il été supprimé ? Si le Vatican exige un examen pour les célébrants de l'ancienne messe, alors, en toute justice, il devrait également être exigé pour les célébrants de la nouvelle messe.

Traduction par nos soins depuis la version anglaise. [Article de Mgr Mutsaerts en néerlandais](#)